



# TUGERAS-SAINT-MAURICE

---

**Bulletin Municipal 2023**

# SOMMAIRE

<b>Mot Du Maire</b>	<b>page 2</b>
<b>Equipe Municipale</b>	<b>page 3</b>
<b>Commissions Communales</b>	<b>page 4</b>
<b>Inauguration De La Mairie Et De L'agence Postale</b>	<b>page 5</b>
<b>Cérémonies</b>	<b>page 6</b>
<b>Horaires</b>	<b>page 7</b>
<b>Ecole Et Garderie</b>	<b>page 8</b>
<b>Travaux et Réalisations</b>	<b>page 9-10</b>
<b>Travaux Eau I7</b>	<b>page 11</b>
<b>Fleurissement et Embellissement</b>	<b>page 12-13</b>
<b>Associations</b>	<b>page 14-18</b>
<b>Etat-Civil</b>	<b>page 19-20</b>
<b>Informations Diverses</b>	<b>page 21-28</b>

**Contact : 05 46 49 44 50 @ : [tugeras.st.maurice@gmail.com](mailto:tugeras.st.maurice@gmail.com)**

 **PanneauPocket 17130 Tugéras-Saint-Maurice**

 **Commune-de-Tugéras-Saint-Maurice**



## **Le Mot du Maire**

**AU REVOIR 2023, BONJOUR 2024 !**

Madame, Monsieur,

L'année 2023 vient de prendre fin. Notre Commune a connu l'aboutissement d'une belle réalisation avec la fin des travaux de la nouvelle Mairie, qui avaient débuté en 2022. En effet, en avril 2023, le Conseil Municipal, la Secrétaire de Mairie et moi-même avons eu le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux de la Mairie et de l'Agence Postale. C'est le samedi 29 avril 2023, que nous avons eu la joie de procéder à son inauguration. Cette cérémonie a eu lieu en présence d'un public venu nombreux ainsi que de nombreuses personnalités du département. Toutes les personnes présentes ont ensuite été invitées à se rendre à la Salle des Fêtes pour les discours officiels et partager le verre de l'amitié. Lors de cette cérémonie, un de mes prédécesseurs, Mr Max BOUYER, ancien Maire de la Commune s'est vu élevé au rang de Maire Honoraire, distinction conférée par arrêté préfectoral pour plus de 18 ans de mandat. J'ai eu, à cette occasion, l'insigne honneur de lui remettre, le diplôme et la médaille de Maire Honoraire.

Au printemps, grâce au travail des employés municipaux, avec le soutien et la participation de notre équipe de bénévoles, nous avons poursuivi le fleurissement de nos villages. Cette même équipe a participé à une nouvelle action, celle d'octobre rose. Cette action qui dure, tout le mois d'octobre, a pour but la lutte contre le cancer du sein chez les femmes et les hommes qui sont atteints. Les bénévoles ont aussi œuvré au rafraîchissement et à la confection de nouvelles décorations installées pour les fêtes de fin d'année. Je tiens ici, une fois de plus, à remercier tous les participants. Cette équipe de bénévoles est très accueillante et si vous souhaitez vous investir et participer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Entre autres travaux et réalisations, nous avons poursuivi l'entretien de nos routes communales avec l'essai concluant d'une nouvelle technique d'enrobé projeté. Concernant notre école, nous avons posé du grillage neuf pour la sécuriser et nous avons acquis de nouveaux jeux qui sont installés dans l'aire de jeux. Ces travaux et réalisations ont fait l'objet de subventions. Afin de garantir une meilleure sécurité de nos agents municipaux, nous avons aussi fait l'acquisition d'un tracteur-tondeuse homologué pour la circulation sur les routes.

2024, verra la réhabilitation du 1er étage du logement communal, actuellement vide, en face de la Mairie. Les travaux ne seront bien sûr engagés que s'ils peuvent faire l'objet d'une subvention.

Au printemps, notre Commune s'est retrouvée dans les faits divers des médias régionaux et nationaux. C'est traumatisé, que notre commune s'est réveillée le vendredi 16 juin 2023, par suite de la profanation de son cimetière, avec la destruction de tombes et de cercueils par des individus. Je faisais partie des personnes sur place lors de la découverte. L'ensemble des personnes présentes, gendarmes, police scientifique et moi-même avons été choqués par l'ignominie avec laquelle les victimes de ses agissements, avaient pu être traitées.

Les individus, deux voyous, ont été arrêtés en octobre 2023. Je tiens à saluer et remercier, ici, l'excellent travail de notre police dans cette affaire, police tant décriée par ailleurs. C'est le 05 décembre 2023, que le Tribunal Correctionnel de SAINTES s'est prononcé sur le sort des deux prévenus et les a condamnés à trois ans de détention, deux ans fermes et un an avec sursis probatoire, ainsi qu'à indemniser chaque famille victime. Ce n'est que les 19 et 20 décembre 2023 qu'a pu avoir lieu la réinhumation des corps des défunts ayant subi la profanation, mettant ainsi fin à cette affaire qui malgré tout restera dans nos mémoires à jamais. La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à 11 h à la salle des fêtes de TUGERAS SAINT MAURICE. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Avec les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024, santé et prospérité.

Pierre AMAT.



## L'Equipe Municipale



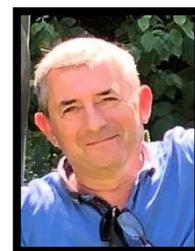
**Pierre AMAT, Maire *Retraité***



**Donovan CHARTIER, Conseiller *Electricien***



**Jeannie CHIRON, Conseillère *Retraitee***



**Olivier DAVID, Conseiller, *Maraicher Bio***



**Agnès LARGEAU, 1<sup>re</sup> adjointe au Maire *Secrétaire de Mairie***



**Pascal LAROCHE, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire *Exploitant Agricole***



**Stéphane MAURIN, Conseiller *Exploitant Agricole***



**Julien WARCHOLINSKI, Conseiller *Peintre industriel***



## **Commissions Communales**

**Voici les différentes commissions de notre commune, elles préparent les questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Leurs objectifs sont d'effectuer les études préalables afin que le conseil municipal puisse prendre les décisions de suivre ou non l'avis de la commission. Chaque commission est présidée par le Maire.**

**Gestion Salle Des Fêtes :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN, Julien WARCHOLINSKI**

**Action Sociale :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE**

**Urbanisme :**

**Pierre AMAT, Donovan CHARTIER, Agnès LARGEAU, Julien WARCHOLINSKI**

**Finances :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Olivier DAVID, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE**

**Employés Communaux :**

**Pierre AMAT, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**

**Site-Internet et Communication :**

**Pierre AMAT, Olivier DAVID, Pascal LAROCHE, Julien WARCHOLINSKI**

**Fleurissement :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE**

**Voirie :**

**Pierre AMAT, Olivier DAVID, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**

**Vigilance Citoyenne :**

**Pierre AMAT, Olivier DAVID, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**

**Bâtiments Communaux :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**

**Cimetière :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Olivier DAVID, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**

**Ecole :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Pascal LAROCHE**

**Appel d'offres :**

**Pierre AMAT, Jeannie CHIRON, Donovan CHARTIER, Olivier DAVID, Agnès LARGEAU, Pascal LAROCHE, Stéphane MAURIN**



## Inauguration de la Mairie et de l'Agence Postale

Après de longs mois de travaux, la Mairie et l'Agence Postale ont été inaugurées le **29 avril 2023** en présence de **Mme Sylvie MARCILLY**, Présidente du Département, **Mme Estelle LEPRETRE**, Sous-Préfète de **JONZAC**, **M. Dominique BUSSEREAU**, ancien Ministre, **M. Yves POUJADE**, Conseiller Départemental des **TROIS MONTS**, **M. CHRISTOPHE CABRI**, Maire et Conseiller Départemental de **JONZAC**, **M. Jacky QUESSON**, Président de l'**FAMF 17** et Maire de **SAINT GENIS DE SAINTONGE**, ainsi que de nombreux Maires des communes environnantes.

L'inauguration officielle des nouveaux locaux a permis au public de visiter les lieux, avant de terminer à la salle des fêtes pour les discours officiels, où une surprise attendait **M. Max BOUYER** puisque ce dernier a reçu la distinction de **Maire Honoraire** de la commune de **Tugéras-Saint-Maurice** pour l'investissement qu'il a donné à la Commune. L'inauguration a été finalisée par un vin d'honneur préparé par le cuisinier de l'école.





## Cérémonies

**Les cérémonies des 08 mai et 11 novembre 2023 se sont déroulées comme chaque année aux monuments aux morts des bourgs de Tugéras et de Saint-Maurice, sur lesquels nous avons procédé à un dépôt de gerbes en hommage aux combattants qui ont donné leurs vies pour notre liberté.**

**A l'issue de chacune de ces cérémonies, le public a été invité à un vin d'honneur, servi à la salle des fêtes et préparé par M. Paolo SOCCIO, chef de cuisine de l'école.**



### Repas des aînés :

**Le traditionnel repas offert à nos aînés a eu lieu le 12 novembre 2023, en présence de 55 convives qui ont pu se régaler du menu servi par le traiteur « SEGUIN » et son équipe. L'animation musicale de cet événement était assurée bénévolement par Messieurs Jean-Michel SERRURIER et Patrick RIGAULT ainsi que de Mme Régine FANIEZ et son accordéon. Nous tenons à leur adresser ici tous nos remerciements. Pour nos aînés, ayant répondu au bulletin d'inscription, qui pour diverses raisons (santé, âge...) n'ont pas pu assister à cet événement très convivial, le Conseil Municipal a reconduit sa décision de leur offrir des « coffrets gourmands », composés de produits Français fournis par l'entreprise LAREDY du Sud-Ouest. Ces coffrets ont été distribués pendant les fêtes de fin d'année.**





## **Horaires**

### **Mairie**

<b>Lundi</b>	<b>Fermé au public</b>
<b>Mardi</b>	<b>9h-12h30 / 13h-15h30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9h-12h30</b>
<b>Jedi</b>	<b>9h-12h30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9h-12h30/ 13h-15h30</b>

### **Agence Postale**

<b>Lundi</b>	<b>Fermé au public</b>
<b>Mardi</b>	<b>9h-12h30 / 13h-15h30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>9h-12h30</b>
<b>Jedi</b>	<b>9h-12h30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9h-12h30/ 13h-15h30</b>
<b>Samedi</b>	<b>9h-12h (uniquement le 1<sup>er</sup> du mois)</b>

***A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'Agence Postale sera ouverte***

***Tous les 1<sup>ers</sup> samedi du mois***

**Vous y êtes accueillis par Madame Emilie THOMANN, notre secrétaire de Mairie et Madame Angélique DESCHAMPS les samedis à l'agence postale.**

**L'entretien et les différents travaux sont assurés par nos agents communaux : Messieurs Christophe LALOIE et Jean-Christophe TORTET.**



## **Ecoles et Garderie**

**Au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, l'équipe enseignante était composée de :**

- **Mme Lucie GROSSEAU-POUSSARD, Directrice et maîtresse des PS/MS/GS, remplacée pendant son congé maternité par Mme Agathe MARNAT**
- **Mme Hélène DELBOUYS maîtresse des GS/CP/CEI**

**L'école accueillait alors 37 élèves**

**Depuis la rentrée scolaire de septembre 2023, l'équipe enseignante est composée de**

- **Mme Lucie GROSSEAU-POUSSARD, Directrice et maîtresse des PS/MS/GS et de Mme Alizée FAUCONNIER les lundis**
- **Mme Hélène DELBOUYS maîtresse des GS/CP/CEI**

**L'école accueille 35 élèves**

**L'année 2023 a été riche en expériences pour l'école. Les élèves ont pu aller au cinéma dans le cadre d'école et cinéma. Ils se sont aussi rendus à l'aquarium de La Rochelle en train.**

**Depuis septembre, en lien avec l'école de Saint Simon, nous travaillons sur l'écologie. Les élèves ont pu passer la journée à la Maison de la forêt où ils ont fabriqué des hôtels à insectes, un herbier et se sont promenés dans la forêt. Toute l'école s'est déguisée pour Halloween et les enfants ont participé à des activités autour de ce thème.**

**Chaque vendredi avant les vacances, la classe de CP/CEI accueille les parents pour l'opération classe ouverte. C'est l'occasion pour chacun, parent et enfant, de se retrouver autour d'un jeu, d'une activité ou d'un bricolage en partageant des gâteaux et compotes cuisinés par les enfants.**

**Grâce à l'aide de parents, des carrés de culture ont pu être fabriqués avec des palettes de récupération, afin que le jardin de l'école puisse voir le jour.**

**Enfin, pour Noël, toute l'école est allée au cinéma de Montendre voir un dessin animé, le Noël de Shaun le mouton.**

**L'année 2024 devrait voir notre jardin émerger, en espérant que nos récoltes soient variées.**

**Le Personnel Communal en fonction à l'école est :**

- **Mme Céline LALOIE (ATSEM)**
- **Mme Angélique DESCHAMPS (Surveillance de la pause méridienne et garderie matin et soir)**
- **Mme Virginie MONTAUZIER (Surveillance de la pause méridienne et entretien des bâtiments communaux)**
- **Mme Amandine DUPRAT (Accompagnatrice dans le bus scolaire mise à disposition par l'association VIE)**
- **M. Paolo SOCCIO (Chef de Cuisine)**



## **Les Travaux Et Réalisations De 2023**

### **Eclairage public :**

- **Remplacement des horloges de l'éclairage public par des horloges astronomiques qui permettent de pallier au dysfonctionnement du réglage jour et nuit.**
- **Remplacement en 2024 des ampoules de l'éclairage public par des lampes à LED moins énergivores qui bénéficient d'un financement à 50 % par le SDEER (Syndicat départemental d'électrification)**

### **Voirie :**

- **Entretien de nos routes communales avec l'essai concluant d'une nouvelle technique d'enrobé projeté. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention.**

### **Bâtiments :**

- **Fin des travaux de la nouvelle mairie et de l'agence postale.**
- **Durant l'été, avant la rentrée scolaire de septembre 2023, la clôture de l'école a été intégralement remplacée par des panneaux rigides pour la sécurité des enfants.**
- **Les jeux du parc fréquemment utilisés par les élèves de l'école ont été réparés et depuis la Toussaint, le parc de jeux bénéficie de nouveaux jeux et de bancs. Ces investissements de 5 400 € bénéficient de subvention auprès du département pour lequel une demande a été déposée.**
- **Affectation du bâtiment de l'ancienne mairie en une salle des associations. Chaque président d'association possède une clé pour les réunions ou préparations des manifestations.**
- **Changement du support de la cloche de l'église de Tugéras et réparation du système automatique de la cloche de l'église de Saint-Maurice**
- **Projet 2024, réhabilitation du 1<sup>er</sup> étage du logement communal rue des écoles. Ces travaux dans le logement sont soumis à l'accord de la demande de subvention faite auprès de la DETR (Dotation d'équipements des Territoires Ruraux)**



### **Matériel :**

- **Acquisition d'un tracteur-tondeuse homologué pour la circulation sur les routes, ceci afin de garantir une meilleure sécurité pour nos agents municipaux.**
- **Remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes.**
- **Installation de cadres support pour les containers de poubelles sur chaque point de collecte des ordures ménagères.**
- **Remplacement de la hotte aspirante de la cantine scolaire et installation de plaques à induction. L'ancien piano étant installé à la salle des fêtes.**

### **Cimetières :**

- **Les reprises de concessions qui étaient en cours au cimetière de Saint-Maurice sont terminées.**
- **Travaux 2024, restauration de l'ossuaire du cimetière de Tugéras**





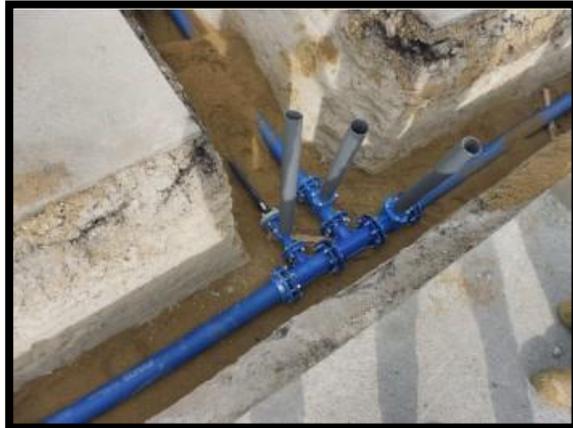
## Travaux Eau I7

**Il aura fallu 6 mois de travaux pour que le renouvellement du réseau d'eau potable de Tugéras soit entièrement refait.**

**Afin que les travaux se réalisent rapidement et pour diminuer la gêne occasionnée aux riverains, le chantier financé par EAU I7 a été réalisé par ERCTP qui a mis en place deux chantiers simultanés qui permettaient d'accélérer les travaux.**

**Le marché des travaux signé le 10 novembre 2022 a été attribué à l'entreprise ERCTP, pour un montant de 1 063 063,00 € HT réparti de la manière suivante :**

- **tranche ferme : 611 931,50 € HT,**
- **tranche optionnelle : 451 131,50 € HT.**





## **Fleurissement et Embellissement**

**Cette année nous avons débuté le fleurissement de la commune mi-avril, au vu de l'inauguration de la mairie le 29 avril 2023, mais aussi dans l'espoir d'un meilleur développement des végétaux afin de mieux résister à la chaleur estivale.**

**Conscient du réchauffement climatique de ces dernières années, nous essayons de renouveler progressivement tous les ans le parc floral par des plantes moins gourmandes en eau, comme les joubarbes, les sedums, des bulbes (dahlias, tulipes, jonquilles), les euphorbes, ou encore les graminées.**

**Un concours, des jardins et maisons fleuries, sera organisé en 2024 chaque habitant de la commune pourra concourir sur inscription.**

**Je tiens vivement à remercier les élus et l'ensemble des bénévoles qui participent au fleurissement de la commune, qui n'hésitent pas à donner de leur temps ainsi que leurs idées.**

**Je remercie également les agents communaux qui sans leur travail, l'embellissement de la commune ne serait pas possible.**





## Fleurissement et embellissement

L'embellissement de la commune ne se limite pas qu'au fleurissement.

Il s'agit de mener des actions tout au long de l'année, pour participer au bien vivre ensemble, pour valoriser notre patrimoine architectural et paysager, afin de contribuer à l'attractivité touristique de notre territoire.

A. LARGEAU





## **Associations de la Commune**

### **L'ACCA**

**L'ACCA toujours en action !**

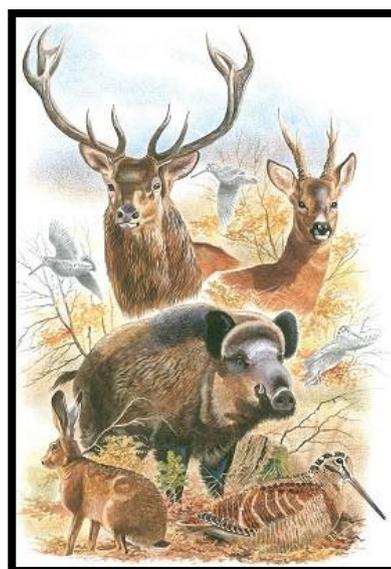
**Pour cette saison 2023 toujours une forte population de grands gibiers. Nous avons déjà prélevé 13 sangliers, 15 chevreuils ainsi que 7 renards.**

**Chaque année l'ACCA et ses chasseurs organisent le plus de battues possible pour prélever le maximum d'animaux en rapport à l'attribution des bracelets fournis par la F.D.C 17. Nous ne manquerons pas d'intervenir sur les corvidés dès la mise en place de vos semis (tournesols et maïs).**

**Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention exceptionnelle que vous nous avez attribué pour l'achat des bracelets, ainsi que les propriétaires (agriculteurs, viticulteurs) de nous avoir proposé une aide financière.**

**L'ACCA vous souhaite ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024, ainsi que de bonne santé.**

**Fredy Husson, Président**





PRÉSERVONS LA VIE DE NOTRE CAMPAGNE

Association  
**Pré**servons la  
Vie de notre  
Campagne  
**APREVICA**



## **Invitation à ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25/01/2024**

### **BILAN 2023**

- Manifestation du 10-12-2022 à Jonzac

Environ 150 personnes dont une vingtaine d'élus locaux avec leurs écharpes tricolores et une trentaine de responsables d'associations anti-éoliennes des régions voisines, avec leurs pancartes et banderoles sont venus soutenir le combat anti-éolien en bravant un froid glacial ce jour là. L'équipe d'APREVICA a assuré le spectacle sur la place du château. A l'issue de la prise de paroles des élus et des responsables d'associations solidaires, une délégation a été reçue par la sous-préfète de Jonzac qui se souvient de nous positivement.



(Photo Gaël Réaux – Haute Saintonge)



(Photo Philippe Roy)

- Assemblée générale du 26-01-2023 au centre culturel François Mitterrand de Montendre.

- Réunion du 5 mai 2023 à la salle des fêtes de Tugéras-Saint-Maurice organisée en collaboration avec l'association "PRÉSERVONS NOS VILLAGES ET NOTRE TERRE MESSAC-MÉRIGNAC" dont l'enquête publique a eu l'avis défavorable du commissaire enquêteur, mais est toujours dans l'attente de la décision préfectorale.

Nous remercions tous ceux qui apportent leur contribution de près ou de loin dans ce long combat (par la pose de panneaux informatifs sur leur propriété au bord de la route, la distribution de prospectus, les envois de courriers, les divers rendez-vous avec des élus ou d'autres associations qui nous conseillent en partageant leurs expériences ....)

Une année vient de s'écouler avec le démontage retardé en août du mât de mesure. Aux dernières nouvelles, le promoteur Valéco attend la réponse du Ministère des Armées à cause de la proximité des radars des bases aériennes de Cognac, Mérignac et de la Centrale nucléaire du Blayais dont le projet de deux EPR-2 vient d'être acté récemment.

Nous bénéficions actuellement du soutien de nombreux élus du Département et de la CdCHS. Celle-ci veut privilégier l'énergie solaire sur l'ensemble de son territoire (bâtiments existants, parkings et agrivoltaïsme). Ce qui conduirait à l'indépendance énergétique voir excédentaire sans avoir recours aux éoliennes.

Mais cela sera t'il suffisant face à la pression constante, croissante et menaçante des promoteurs ?

**Pour en discuter ensemble nous vous proposons de nous retrouver à l'Assemblée Générale à la salle des fêtes de Tugéras-Saint-Maurice le 25 janvier 2024 à 20h.....**

Contact info : Bernard Largeau tél : 06 32 03 87 16



Pour DETENTE ET LOISIRS, l'année 2023 a débuté par une sortie au cabaret de l'Ange Bleu à GAURIAGET, le dimanche 5 mars avec une quarantaine de participants. Nous avons passé un agréable moment, avec un délicieux menu et un très joli spectacle.

Ensuite, nous avons organisé une soirée paëlla le samedi 3 juin, avec près de 110 convives. Une soirée très dansante.



Puis, nous avons réalisé le week-end de la fête du village du 18 au 20 août. En commençant par le marché de producteurs et de créateurs le vendredi 18 août, avec une dizaine d'exposants : producteur de miel, de légumes, de glaces au lait de vache, de cocktails, créateurs de bijoux et de bougies. Pour la restauration il y avait le Food truck de la cantina qui nous a proposé de belles assiettes. Nous avons clôturé la soirée par un concert de musique avec le groupe AYRON composé de 6 jeunes musiciens. Ce fût une excellente soirée sous la chaleur de l'été. Samedi 19 août, la salle des fêtes était occupée par de nombreux oiseaux pour une bourse-expo. Cet événement, a remporté un franc succès avec une centaine de visiteurs et de nombreuses ventes d'oiseaux. Le dimanche 20 août, journée brocante, sous le soleil avec plus de 55 exposants. Nous avons terminés ce week-end festif avec une jolie prestation des majorettes du club les bâtons de l'estuaire, ainsi qu'un magnifique spectacle pyrotechnique offert par la commune.



Cette année, je tiens particulièrement à remercier les bénévoles qui nous ont prêté mains fortes, dans l'organisation et la réalisation de ce week-end. Ce fût un grand moment de partage et de convivialité.

L'Assemblée Générale de DETENTE ET LOISIRS s'est réalisée le vendredi 24 novembre dans la salle de réunion de la mairie, en présence de Monsieur Le Maire et d'une quinzaine de personnes. Après avoir établi le rapport moral et financier de l'association nous avons abordé la programmation des manifestations à venir pour l'année 2024, dont voici le détail :

Le samedi 3 février 2024 : soirée paëlla, animée par le DJ J-P BERR,

En mai, une sortie aux floralies de NANTES,

Le 3ème week-end d'août, La fête locale : marché de producteurs, concert, exposition, brocante,

Le samedi 19 octobre 2024, repas dansant animé par le DJ J-P BERR

En espérant que ce programme vous plaise, afin de vous voir nombreux à ces manifestations.

Si vous souhaitez nous rejoindre afin de participer à l'organisation de ces manifestations, n'hésitez pas à me contacter.

Les membres de Détentes et Loisirs vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

La présidente, Agnès LARGEAU.

06-77-41-51-67





**L'association « Gym et Santé » propose depuis janvier 2008 des séances de gym.**

**Actuellement elles ont lieu les lundis de 18h à 19h. Les cours sont animés par Françoise pour la troisième et dernière année car elle arrête son activité fin juin.**

**Nous sommes donc à la recherche d'un ou une autre animateur-trice pour la rentrée de septembre. Cette année 27 personnes dont 3 messieurs adhèrent à Gym et santé**

**Dans l'année nous avons proposé d'autres manifestations :**

- **Une randonnée pédestre « La Laurençanne », en 2023, la 7<sup>ème</sup> édition avait lieu le 7 mai. Cette année les parcours empruntaient uniquement les chemins de la commune. Hélas encore une fois la météo n'était pas avec nous, en effet nous avons eu de la pluie. Malgré cela les 120 participants sont tous repartis satisfaits des parcours et de l'accueil**



- **Une bourse aux jouets et vêtements Le 19 novembre. Malgré la concurrence aux alentours nous avons rempli la salle des fêtes d'exposants et les visiteurs sont venus à la recherche de bonnes affaires.**

**Les projets pour 2024 sont, notre randonnée au mois de mai et la bourse aux jouets plutôt en octobre.**

**Au sein du club règne une ambiance conviviale, après nos séances nous nous accordons quelques petits plaisirs tels qu'une soirée galettes en janvier. Fin janvier, début février nous nous ferons une soirée resto, puis une soirée « rameaux » vers Pâques.**

**Nous clôturerons l'année fin juin par un repas à la salle des fêtes avec les conjoints.**

**Les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année.**

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre**

**La présidente  
Martine Chasseloup  
06 04 40 68 72**



Voici une année qui s'achève, au cours de laquelle les activités de "La Source" ont été principalement "souterraines", du moins en ce qui concerne le théâtre. Il s'agissait pour nous de concevoir un nouveau spectacle. Or la gestation en est souvent longue : lectures, discussions, choix, délibérations, décisions se révèlent toujours très chronophages. Nous en sommes, à présent, à la phase "répétitions" et œuvrons pour que le jeudi 15 août 2024 soit la "première" de ce nouveau spectacle. Nous remercions, d'ailleurs, la commune de Tugéras-Saint-Maurice de mettre la Salle des Fêtes à notre disposition, le mercredi soir à partir de 20h.

Parallèlement, nous avons travaillé à l'élaboration de fantaisies présentées le samedi 21 octobre à Mirambeau lors de la traditionnelle soirée des "Duos".

D'autre part, nos partenaires musiciens les "RecipeRock" ont ravi un public nombreux et enthousiaste dès le 24 février 2023 au "Rockenbouche" d'Orignolles, puis, pendant les trois mois d'été, le 21 juin à Ambarès, lors de la fête de la musique, le 27 juillet à Vanzac et le 26 août à la boulangerie Lambert et la brasserie Garvoul à Chamouillac.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour lancer un appel: si au cours de l'année qui s'annonce, Tugéras-Saint-Maurice souhaitait passer une belle soirée musicale organisée par le village, les "RecipeRock" seraient heureux de répondre à une invitation.

Il me reste à souhaiter à tous et à chacun une année 2024 paisible et riche en événements heureux.



M.C. MICHEL.



(Marie-Claire Michel et Bernard Bedochaud..... (RecipeRock en concert)  
jouent Fernand Raynaud)



## ETAT-CIVIL 2023

### Naissances

**DANDONNEAU CRAON Emy Lola**

**14-06-2023**

**ADOLPHE Abel Jacky**

**28-06-2023**

**JAYAT Iris**

**05-12-2023**



### Mariage

**MARTINOT Patrick et DESLANDE Christine**

**30-09-2023**



### Décès

**PITON Edgard**

**23-01-2023**

**GUIGNARD née MERZEAU Violette**

**22-05-2023**



**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.**

- **M. BARRÉ Wilfrid 10 route de Villexavier**
- **M. BELBACHIR Ludovic 16 Champagne du Moulin**
- **Mme DUMAS Stéphanie Hameau du Graveau**
- **M. EUGÈNE Didier 11 Champagne du Moulin**

**Bienvenue également à ceux qui ont été oubliés, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie**



## ETAT-CIVIL 1923

### Naissances

<b>Henriette SARRAZIN</b>	<b>24-01-1923</b>
<b>Henriette BROUAGE</b>	<b>02-02-1923</b>
<b>Geneviève GERBEAUD</b>	<b>19-02-1923</b>
<b>Arlette JAGUENAUD</b>	<b>23-02-1923</b>
<b>Roger AMAT</b>	<b>28-05-1923</b>
<b>Lucette PELUCHON</b>	<b>16-08-1923</b>
<b>Maurice MAURIN</b>	<b>23-10-1923</b>

### Mariage

<b>Jules GUICHARD et Marie PAULET</b>	<b>07-04-1923</b>
<b>Joseph DAVIAUD et Léa MARCOU</b>	<b>15-04-1923</b>
<b>Célestin LAFOND et Anastasie MENARD</b>	<b>02-06-1923</b>
<b>Henri PITON et Marie GUIET</b>	<b>23-06-1923</b>
<b>René AUBRY et Eugénie JUILLET</b>	<b>07-07-1923</b>
<b>Ulysse MAGNAN et Léa MOREAU</b>	<b>10-09-1923</b>
<b>Maurice CAYER et Marie RENOUE</b>	<b>24-11-1923</b>
<b>Pierre RENOUE et Marie HULLIN</b>	<b>24-11-1923</b>
<b>Gabriel REREAU et Marie VIGNEAUD</b>	<b>24-11-1923</b>

### Décès

<b>Marie CHABIRON</b>	<b>25-02-1923</b>
<b>Françoise TESSIER</b>	<b>31-03-1923</b>
<b>Anselme BLANC</b>	<b>03-04-1923</b>
<b>Anne MARCHAIS</b>	<b>03-04-1923</b>
<b>Léopold RECHIGNAC</b>	<b>02-06-1923</b>
<b>Jean BERNARD</b>	<b>20-06-1923</b>
<b>Marie ROUX</b>	<b>22-07-1923</b>
<b>Jean COTTRAUD</b>	<b>26-07-1923</b>
<b>Hilaire VINSONNEAU</b>	<b>21-08-1923</b>
<b>Marie CHASSELOUP</b>	<b>14-09-1923</b>
<b>Virginie VINSONNEAU</b>	<b>12-10-1923</b>
<b>Jean CHARLES</b>	<b>29-11-1923</b>



## Informations Diverses



À compter du 17 janvier 2024, Gaëlle BAGAT, conseillère numérique au Département viendra faire des permanences d'accompagnement à la mairie de Tugéras-St-Maurice les mercredis des semaines impaires de 9h15 à 12h15.

Elle pourra vous aider à devenir autonome dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette et smartphone).

Prise en main de l'ordinateur, navigation sur internet, création et gestion de boîte mail, installation d'applications sur smartphone ou tablette, démarches en ligne du quotidien... les missions du conseiller numérique sont vastes et ce dans le but de répondre au mieux à vos besoins.

Si vous n'avez pas d'équipement ou que votre équipement n'est pas transportable, pas d'inquiétude : la conseillère numérique pourra vous mettre un ordinateur à disposition !

Accompagnement individuel et gratuit, uniquement sur RDV pris directement auprès de la Conseillère numérique par téléphone au 06.74.08.20.25.

**OSEZ INTERNET !**

**LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS**

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

Naviguer sur internet

Envoyer, recevoir, gérer ses courriels

Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone

Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques

Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique

Votre conseillère numérique du Département est là pour vous **aider gratuitement !**

**Permanence à la mairie de Tugéras-St-Maurice les mercredis des semaines impaires de 9h15 à 12h15**  
Accueil uniquement sur RDV au 06.74.08.20.25

**+ D'INFOS**  
☎ 0809 540 017 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
ou sur [charente-maritime.fr/internet-besoin-daide](http://charente-maritime.fr/internet-besoin-daide)

La Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

FRANC ILLIAC

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Facebook, Instagram, YouTube icons



**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE**

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !



Pas de smartphone ni de tablette ? Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



**PANNEAUPOCKET** **OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**  
 Informe et Alerte les habitants

**100% GRATUIT**   **100% ANONYME**   **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte  
 Pas de récolte de données personnelles

**Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !**

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

**Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !**

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

**N°1 en France**

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)






# CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

TUGÉRAS-ST-AURICE / EXPIREMONT / POMMIERS MOULINS / SOUSMOULIN / JUSSAS / CHARDES / VALLET / CORIGNAC

**ORDURES MENAGERES**  
à partir de 4h

**SACS JAUNES**  
à partir de 4h

**FERIE non collecté**

Retrouver toutes les informations sur  
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M



# LA MAISON DE L'ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

DANS VOTRE PROJET DE

## RÉNOVATION DE L'HABITAT

PERMANENCES  
PONS, JONZAC,  
MONTENDRE ET  
MONTGUYON



### CONSEILS TECHNIQUES

*Confort, Économies d'énergie, Isolation,  
Chauffage, Photovoltaïque, etc.*

### AIDES FINANCIÈRES

*Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.*

MAISON DE  
L'ÉNERGIE  
DE JONZAC



**05 46 04 84 51**

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG

HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH





## La Seugne et ses affluents, des cours d'eau classés Natura 2000 ...

**Natura 2000** est un réseau de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, qui vise à préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les activités humaines. Ces sites ont été sélectionnés de par la présence d'espèces animales et végétales, et de milieux naturels dits d'intérêt communautaire ; car ils sont en dangers, rares, menacés, en voie d'extinction ou propres à un territoire.

### La Haute vallée de la Seugne, un site d'une grande richesse écologique.

Parmi les milieux présents sur ce territoire, on peut observer des prairies humides, des forêts alluviales, des mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes), ... Ces habitats abritent de multiples espèces protégées. Des mammifères sont présents, comme la Loutre d'Europe au corps fuselé qui lui permet d'être une excellente nageuse, le Vison d'Europe une espèce en danger critique d'extinction, les chauves-souris qui chassent nos insectes au fil de l'eau et dans les bocages. De magnifiques insectes peuvent être aussi observés tels que la Rosalie des Alpes aux couleurs vives d'un bleu cendré ou le Lucane-cerf-Volant qui fait un fort bourdonnement lors de son vol. Mais également des papillons comme le Cuivré des Marais au couleur bleuâtre et orangé ou des libellules dont l'Agrion de Mercure, la Cordulie à Corps fin et le Gomphe de Graslin qui parcourent nos cours d'eau, et bien d'autres encore ...

Le SYMBAS pose régulièrement des caméras en bord de cours d'eau, pour observer les mammifères et oiseaux qui y vivent ... Cette année, c'est le Pharaon, la Maine, la Seugne et le Villier qui ont été inventoriés. Plusieurs espèces ont pu être observées telles que des ragondins, mulots, renards, blaireaux, chevreuils, martre des pins, fouine et différents oiseaux comme le pigeon ramier, le geai des chênes, le canard colvert. Mais surtout, ce qui a retenu toute notre attention, c'est l'observation d'espèces protégées telles que la loutre d'Europe, la genette commune, le héron cendré, la chouette hulotte, l'aigrette garzette, le pic vert, le martin pêcheur, et bien d'autres encore ....

**Une biodiversité à préserver !** Vous êtes propriétaire ou usager d'une parcelle située en site Natura 2000 et vous souhaitez participer à la mise en œuvre d'actions pour préserver cette biodiversité ? Vous pouvez ! Divers outils Natura 2000 sont à disposition des propriétaires (publics ou privés) et usagers (associations, exploitants agricoles, etc. ...).

**Pour les parcelles agricoles, déclarées à la PAC, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)** permettent de mettre en œuvre des actions agricoles favorables à la préservation de la biodiversité, en contrepartie d'une rémunération financière. Ainsi, vous pourriez créer une prairie, gérer de manière extensive une prairie par du pâturage, ou adapter les modalités de fauche des prairies ... Les rémunérations varient de 150 à 650 €/ha/an.





**Pour les parcelles non déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune), les contrats Natura 2000** permettent de financer, grâce à des aides publiques, des actions de restauration, d'aménagement ou de gestion des espaces naturels : créer une mare, remettre en prairie une friche où sont présents arbustes et ronciers, planter des haies, poser des clôtures pour mettre en place du pâturage, faire faucher ou pâturer une prairie, réaliser une gestion environnementale des boisements, etc ... L'action sera remboursée à 100% pour les propriétaires privés et usagers, et jusqu'à 80% pour les collectivités !

**Pour toutes les parcelles situées en site Natura 2000, la charte Natura 2000** vise à valoriser des bonnes pratiques de gestion favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire.

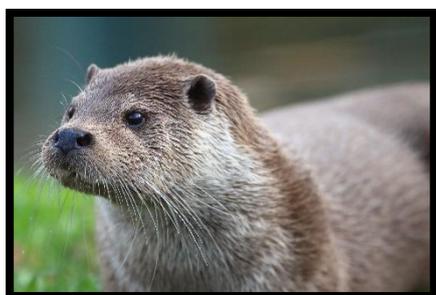
Les chartes Natura 2000 peuvent concerner des pratiques de gestion liées aux milieux naturels ou aux activités économiques (randonnées pédestres, équestres, cyclistes, structures d'hébergements (gîtes, camping, ...). Cette adhésion, qui est gratuite, permet d'être exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**Le saviez-vous ?** La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*, de son nom latin) est une espèce de la famille des mustélidés, protégée aux niveaux national, européen et international.

D'une couleur principalement marron et plus clair au niveau du cou, la fourrure de la Loutre est l'une des plus denses chez les mammifères (entre 60 000 et 80 000 poils/cm<sup>2</sup> de peau). C'est pour l'une de ses raisons que la Loutre était autrefois intensément piégée et chassée pour sa fourrure ; ce qui a conduit à son déclin.

La Loutre est une très bonne nageuse grâce à son corps fuselé, sa tête aplatie, ses pattes palmées et sa queue qui lui sert de gouvernail et de propulseur. Elle fréquente le réseau hydrographique et les annexes des cours d'eau (zones humides), où elle se nourrit essentiellement de poissons et de crustacés. Mais cette espèce carnivore et opportuniste peut également se nourrir d'amphibiens, voir de reptiles et d'oiseaux.

Pour avoir plus d'information, contactez :  
Barbara MONNEREAU, animatrice Natura 2000 au SYMBAS  
06 45 98 03 26 – [natura2000@symbas.fr](mailto:natura2000@symbas.fr)  
<https://hautevalleeseugne.n2000.fr/>





## INFORMER

Information globale sur les différents dispositifs d'aides au maintien à l'autonomie :

- l'accès aux droits (aides financières, démarches administratives et juridiques, carte mobilité inclusion) ;
- le soutien à domicile (ménage, courses, repas...) ;
- l'accueil familial, les différentes structures d'accueil pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées ;
- l'offre de soin ;
- les actions individuelles ou collectives (loisirs, déplacements).

Accueil téléphonique et physique en délégation territoriale.



*Vous venez de prendre votre retraite et vous cherchez des occupations ?*

*Vous ne vous sentez plus en sécurité dans votre maison, vous souhaitez être plus entouré(e), où pouvez-vous vous adresser ?*

*Votre fils est lourdement handicapé suite à un accident. Comment peut-il être aidé ?*

*Vous êtes épuisé(e) par la prise en charge de votre père atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment pouvez-vous être soulagé(e) ? »*

## ACCOMPAGNER

Le coordonnateur vous accompagne dans les démarches administratives en lien avec les équipes du service autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

### AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

- Sur les aides financières : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide-ménagère, Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ;
- Dossiers techniques et financiers pour l'amélioration de l'habitat.

### AIDE À LA RÉALISATION DES DÉMARCHES EN LIGNE

- Demande d'admission en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur l'outil numérique ViaTrajectoire ;
- Formulaire en ligne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

### VISITE À DOMICILE

Éventuellement en lien avec le Service Départemental d'Action Sociale.

### ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES AIDANTS

Information sur les dispositifs existants, repérage, aide à la réalisation des démarches et pilotage d'actions individuelles et collectives.

Toutes les infos : charente-maritime.fr, rubrique Personnes Âgées



Département de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 La Rochelle cedex 9 - Tel. 05 46 31 70 00

charente-maritime.fr

## LES COORDONNATEURS AUTONOMIE À VOS CÔTÉS

Information, orientation, accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées et de leurs aidants.



charente-maritime.fr

## QUELLES SONT LES MISSIONS DU COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Agent du Département de la Charente-Maritime, il/elle assure des missions d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs aidants.

## ORIENTER

Le coordonnateur oriente les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles vers les services des Délégations Territoriales et les autres dispositifs (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse de retraite, partenaires, associations, Plateforme Territoriale d'Appui) afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins.



## COMMENT CONTACTER VOTRE COORDONNATEUR AUTONOMIE ?

Au sein de chaque Délégation Territoriale, un coordonnateur est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement.



## LES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

- 1 LA ROCHELLE-RÉ AUNIS ATLANTIQUE**  
49, avenue Aristide Briand  
CS 60003  
17076 La Rochelle Cedex 9  
> 05 17 83 44 18  
> 05 17 83 44 19
- 2 ROCHEFORT-AUNIS SUD MARENNES-OLÉRON**  
8, rue Cavellier de la Salle  
17300 Rochefort  
• Secteur Marennes-Oléron :  
> 05 46 85 84 55  
• Secteur Aunis Sud :  
> 05 46 88 15 83
- 3 SAINTES**  
37, rue de l'Alma - CS 80307  
17107 Saintes Cedex  
> 05 46 97 54 93
- 4 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**  
12, rue Louis Audouin Dubreuil  
17400 Saint-Jean-d'Angély  
> 05 46 26 29 64
- 5 HAUTE SAINTONGE**  
Résidence Philippe  
Bâtiment C  
Route de Mosnac - CS 50088  
17503 Jonzac Cedex  
> 05 46 48 90 12
- 6 ROYAN ATLANTIQUE**  
48, boulevard Franck Lamy  
CS 80200 - 17205 Royan  
> 05 46 39 60 24
- 7 CCAS DE ROCHEFORT**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
29/31, rue du Docteur Pujos  
BP 80262  
17305 Rochefort Cedex  
> 05 46 82 35 25
- 8 CCAS DE LA ROCHELLE**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
11, rue Bletterie  
17000 La Rochelle  
> 05 46 28 35 35



# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**

**OBJECTIF CITOYEN**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)  
Boutique "Jeunes et JARU"

SGA

### LE RECENSEMENT MILITAIRE

#### donne des **DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Ta carte d'identité  
Le livret de famille

**POURQUOI ?** Un justificatif de domicile  
Pour être inscrit sur les listes électorales  
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique  
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

La rédaction du bulletin municipal a été élaboré par :

- Pierre AMAT, Maire
- Emilie THOMANN, secrétaire de Mairie
- Catherine AMAT, bénévole
- Agnès LARGEAU, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



**Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Mairie de Tugéras-Saint-Maurice**